



LES FAITS MARQUANTS DE LA PREPCOM IV DU SMDD: JEUDI 30 MAI 2002

Les délégués se sont réunis tout au long de la journée dans des groupes de travail et des groupes de contact parallèles. Les Groupes de Travail I et II se sont réunis toute la journée et en séance nocturne, pour poursuivre la négociation du *Texte Révisé du Président*. Le Groupe de Travail III s'est réuni le matin et a parachevé sa première lecture du papier du Vice-président concernant le cadre institutionnel du développement durable. Dans la soirée, les Groupes de Travail I et III se sont réunis pour entamer la deuxième lecture de leurs textes. Les groupes de contact sur les thèmes des océans, de l'énergie, de l'Afrique, de la bonne gouvernance et du financement ont également été convoqués.

NDLR: Notre couverture des séances s'arrête à 21h30.

LE GROUPE DE TRAVAIL I

PROTECTION ET GESTION DE LA BASE DES RESSOURCES NATURELLES: Le Groupe était présidé par Kiyotaka Akasaka (Japon) et Maria Viotti (Brésil)

Le Groupe paracheva l'examen de ce chapitre et entama, dans la soirée, sa deuxième lecture des nouveaux textes négociés consacrés à l'introduction, à l'éradication de la pauvreté, aux modes de consommation et de production et à la protection des ressources naturelles.

Les Forêts: Les principaux amendements proposés dans ce chapitre devaient servir à mettre le libellé en harmonie avec la Déclaration Ministérielle du Forum des Nations Unies sur les Forêts (FNUF). A cet effet, les délégués acceptèrent les amendements introduits par: la NORVEGE, pour ajouter "la déforestation" à la liste des problèmes posés à la gestion durable des forêts; le JAPON, pour souligner les multiples avantages à la fois des forêts naturelles et des forêts plantées et du reboisement; les ETATS-UNIS, pour stipuler que la réalisation de la gestion durable des forêts s'effectuerait tant au niveau mondial que celui national, et qu'elle "inclurait des partenariats entre les gouvernements et les acteurs sociaux intéressés, y compris le secteur privé, les communautés indigènes et locales et les ONG." Ils s'accordèrent également sur le besoin de soutenir le FNUF "avec l'appui du" Partenariat de Collaboration sur les Forêts et "de contribuer, ainsi, *entre autres*, à la conservation et à l'utilisation durable de la biodiversité forestière," comme proposé respectivement par l'UE et la NORVEGE. En vue

de favoriser la promotion et la facilitation des pratiques viables dans l'exploitation du bois d'œuvre, les délégués acceptèrent une proposition du G-77/CHINE mettant l'accent "en particulier, sur le besoin de faciliter la fourniture de ressources financières et le transfert et la mise au point de technologies écologiquement rationnelles (TER), et traiter par là même, le problème des pratiques non durable d'exploitation du bois d'œuvre."

Un nouveau paragraphe proposé par le MEXIQUE appelant à la reconnaissance et au soutien des systèmes de gestion forestière de base communautaire et indigène aux fins de s'assurer de leur participation pleine et effective dans la gestion durable des forêts, fut accepté.

Les délégués apportèrent leur appui à un amendement introduit par l'UE pour mentionner les produits ligneux et les produits non ligneux, dans le chapeau, et proposèrent l'insertion d'un nouveau libellé appelant à la mise en application du programme de travail étendu et orienté vers l'action, de la Convention sur la Diversité Biologique, englobant tous les types de diversité biologique forestière, en coopération étroite avec le FNUF, le partenariat de collaboration sur les forêts (PCF) et d'autres processus et conventions ayant rapport avec les forêts, et avec l'implication de l'ensemble des partenaires sociaux pertinents. Aucun accord ne put être atteint sur la question de savoir s'il fallait utiliser "promouvoir la mise en application de" ou "appliquer" la CDB.

La Biodiversité: De nombreuses délégations introduisirent des amendements copieux au texte consacré à la biodiversité. De nouvelles formulations furent proposées: par le JAPON, pour appeler à "une amélioration des capacités nationales en matière d'établissement et d'entretien des mécanismes" en vue de protéger les savoirs traditionnels et de promouvoir l'élaboration de l'inventaire des espèces, des habitats et des écosystèmes; par le MEXIQUE, pour appeler à la promotion de la conservation *in situ* et *ex situ* de la biodiversité et à l'investissement dans le développement et l'utilisation des technologies autochtones; par la NORVEGE, pour s'assurer de synergies efficaces entre la CDB et d'autres accords environnementaux multilatéraux; par l'UE, pour reconnaître le rôle des jeunes, des femmes et des communautés indigènes et locales dans la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité; et par le G-77/CHINE, pour appeler à la négociation de la mise en place d'un régime international pour la promotion effective et la sauvegarde d'un partage équitable et juste des avantages tirés de l'utilisa-

Ce numéro du Bulletin des Négociations de la Terre © <enb@iisd.org> a été rédigé par Wendy Jackson <wendy@iisd.org>, Wagaki Mwangi <wagaki@iisd.org>, Prisma Nuengsigkapien <prisma@iisd.org>, Alison Ormsby <alison@iisd.org> et Andrey Vavilov, Ph.D. <andrey@iisd.org>. Edition Numérique: Franz Dejon <franz@iisd.org> et Leila Mead <leila@iisd.org>. Editrice en chef: Pamela S. Chasek, Ph.D. <pam@iisd.org>. Version française: Mongi Gadhoom: mongi@iisd.org. Directeur du Service Information: Langston James Goree VI <kimo@iisd.org>. Directrice des opérations: Marcela Rojo <marcela@iisd.org>. Assistant en Ligne: Diego Noguera <diego@iisd.org>. Les principaux bailleurs de fonds du Bulletin sont: Le Ministère Néerlandais des affaires Etrangères, le Gouvernement du Canada (à travers l'ACDI), les États-Unis (à travers l'USAID), l'Agence Suisse de l'Environnement, des Forêts et du Paysage (SAEFL), le Royaume-Uni (à travers le DFID et l'OAEC), la Commission Européenne (DG-ENV), le Ministère Danois des Affaires Etrangères et le Gouvernement Allemand (à travers les Ministères de l'Environnement (BMU) et de la Coopération pour le Développement (BMZ)). Un soutien général a été accordé au Bulletin au titre de l'exercice 2002, par: les Ministères Finlandais des Affaires Etrangères et de l'Environnement, le Gouvernement Australien, le Ministère Suédois des Affaires Etrangères, le Ministère Néo-Zélandais des Affaires Etrangères et du Commerce Extérieur, les Ministères Norvégiens de l'Environnement et des Affaires Etrangères, Swan International et l'Agence Nippone de l'Environnement (à travers l'IGES). La version Française est financée par le Ministère Français des Affaires Etrangères. Le Bulletin est joignable à <enb@iisd.org> et par tel: +1-212-644-0204; fax: +1-212-644-0206. L'IIDD peut être contacté à <info@iisd.ca> ou par courrier au 161, Portage Avenue East, 6th Floor, Winnipeg, Manitoba R3B 0Y4, Canada. Les opinions exprimées dans le Bulletin appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'IIDD et des bailleurs de fonds. Des extraits du Bulletin peuvent être utilisés uniquement dans des publications non commerciales moyennant une citation appropriée. Les versions électroniques du Bulletin sont diffusées par courriel et sont disponibles à travers le serveur WWW Linkages à: <http://www.iisd.ca/linkages/>.



tion de la biodiversité et de ses composantes. Le MEXIQUE, la NORVEGE et l'UE, contrés par les ETATS-UNIS, appelèrent à l'adjonction d'une référence à la CDB et au Traité de Carthagène.

Les Activités Minières: Le Coprésident Viotti annonça que les négociations informelles des chapitres consacrés aux activités minières ont produit un texte propre qui a été présenté au Groupe de travail et approuvé. Le Groupe de Travail I se réunit dans la soirée pour une deuxième lecture, cette fois technique, du *Papier Révisé du Président*. Dans certains cas, un groupe de contact et des modérateurs de "consultations de couloirs" informelles fournirent des mises à jour sur l'état d'avancement des libellés, même si bon nombre de questions sont encore en suspens, notamment celles des responsabilités communes mais différenciées, des ressources financières, de la bonne gouvernance, de l'accès des Peuples Indigènes aux activités économiques, et de désertification. Le groupe de contact sur la question des produits chimiques présenta un rapport énumérant les sujets non résolus ci-après: les qualificatifs limitatif du terme 'produits chimiques', tels que, toxiques ou dangereux; les dates cibles; le principe de précaution; la référence au PNUE; et les métaux lourds.

LE GROUPE DE TRAVAIL II

Le Groupe de Travail II était présidé par Ihab Gamaleldin (Egypte).

LES MOYENS DE MISE EN ŒUVRE: Au sujet des technologies écologiquement rationnelles (TER), les délégués débattirent du point de savoir s'il fallait inclure une référence spécifique au texte du Plan d'Action 21 ou aller au-delà, avec le G-77/CHINE proposant la suppression du libellé limitant l'action du financement du transfert des technologies à un "financement, tel qu'approprié". Les délégués décidèrent de retenir cette dernière formulation, ainsi que la référence au Plan d'Action 21 placée entre crochets. Ils approuvèrent également le libellé appelant à la diffusion des technologies écologiquement rationnelles. Les délégués ôtèrent les crochets qui entouraient la référence à des termes favorables pour les pays en transition économique. Ils s'accordèrent rapidement sur les paragraphes appelant: à une mise à disposition plus efficace de l'information; à la promotion de l'accès et du transfert des technologies ayant trait aux systèmes d'alerte précoce; à la mise en place de partenariats favorables à l'investissement et au transfert des technologies, au développement et à la diffusion; à l'amélioration de l'interaction et de la collaboration entre les universités, les institutions de recherche, les agences gouvernementales et le secteur privé; au développement et au renforcement des structures de soutien institutionnel en rapport; à l'aide aux pays en développement dans l'élaboration et la mise en application des politiques scientifiques et technologiques; et à l'établissement de partenariats entre les institutions scientifiques publiques et privées.

L'UE appela à la suppression du libellé appelant à la fourniture de subventions de mobilité à des fins d'évaluation technique, et proposa "la facilitation des évaluations conduites par les pays eux-mêmes". Le G-77/CHINE préféra "l'évaluation des besoins en matière de technologie." Les délégués ne parvinrent pas à s'accorder sur le paragraphe consacré au transfert des TER, l'UE et les ETATS-UNIS s'opposant au libellé appelant à l'établissement d'un mécanisme d'ici 2004, et le G-77/CHINE tenant "à garder l'unique paragraphe comportant une action concrète."

Dans le paragraphe appelant à l'amélioration de l'accès aux programmes de recherche et développement, multilatéraux et mondiaux, le G-77/CHINE proposa un nouveau libellé appelant à la création de centres consacrés au développement durable dans les

pays en voie de développement. Le libellé trouva l'opposition des ETATS-UNIS et de l'UE. Après de longues discussions autour du libellé portant sur le savoir indigène, les délégués s'accordèrent sur une référence à l'accroissement de l'utilisation des connaissances scientifiques et de la technologie, et à l'accroissement de l'utilisation profitable des savoirs locaux et indigènes de manière respectueuse des détenteurs de ces savoirs, et conforme aux législations nationales. L'UE introduisit un paragraphe tiré du chapitre réservé à la mondialisation et appelant à l'application du principe de précaution dans les processus décisionnels, tout en évitant d'y recourir à des fins de protectionnisme. La discussion fut reportée à plus tard.

Les délégués parvinrent rapidement à un accord sur les paragraphes appelant: à l'amélioration de l'utilisation de la science et de la technologie dans le suivi environnemental, l'évaluation des modèles, les bases de données exactes et les systèmes d'information intégrés; à l'établissement de canaux réguliers entre les décideurs politiques et la communauté scientifique; et à l'utilisation, là où approprié, des technologies d'information et de communication (TIC), en tant qu'outil pour, *entre autres*, accroître la fréquence de communication. Les délégués discutèrent longuement du paragraphe appelant à la promotion et, le cas échéant, à l'amélioration de l'accès et de l'utilisation des technologies satellitaires et de télédétection pour la collecte des données.

Au sujet du libellé consacré aux entités de recherche et développement, engagées dans des alliances stratégiques, le porte-parole du G-77/CHINE appuya, et le délégué des ETATS-UNIS s'opposa, aux références à des ressources "nouvelles et supplémentaires". Plusieurs délégations, dont le G-77/CHINE, les ETATS-UNIS et le JAPON, préférèrent la suppression du paragraphe proposé par l'UE, appelant à l'établissement d'un processus ouvert, transparent, inclusif et participatif pour l'examen des questions ayant trait à l'approvisionnement des biens publics mondiaux. La SUISSE proposa un libellé de rechange appelant à la poursuite de l'identification des thèmes clés d'intérêt public mondial, notamment celui de l'approvisionnement des biens publics mondiaux.

Au sujet de l'éducation, les délégués s'accordèrent sur les paragraphes appelant: à la réalisation des objectifs de la Déclaration du Millénaire concernant la concrétisation de l'éducation primaire universelle; à la fourniture d'une aide financière et d'un soutien aux programmes d'éducation, de recherche et de conscientisation du public et aux institutions de développement; au soutien des infrastructures éducationnelles; au traitement de l'impact du VIH/SIDA sur le système éducationnel; à l'affectation de ressources au Cadre d'Action de Dakar sur l'Education pour Tous; à l'intégration de la dimension de développement durable dans les systèmes d'éducation formelle; à l'intégration des TIC dans les programmes scolaire; et à la recommandation à l'adresse du Secrétariat Général de l'ONU, de considérer la proclamation d'une décennie de l'éducation pour le développement durable, à partir de 2005.

Le paragraphe appelant à l'abolition du travail des enfants, tiré de la déclaration du BIT et du texte de la SE-AGNU sur les Enfants, resta en suspens, en attendant les consultations au sein du G-77/China. Le délégué des ETATS-UNIS fit objection au paragraphe appelant au traitement des contraintes financières, fréquentes et sérieuses, auxquelles se trouvent confrontées bon nombre d'institutions d'enseignements supérieur, arguant qu'il le trouvait un peu bateau. L'AUSTRALIE déclara ne pas être en mesure d'accepter le paragraphe appelant à l'abolition des décalage entre les sexes dans l'éducation primaire et secondaire "d'ici 2005." Le G-77/CHINA s'opposa à la référence au suivi figurant dans le paragraphe consacré au Cadre d'Action de Dakar.



LE GROUPE DE TRAVAIL III

Le Groupe de Travail, coprésidé par Lars-Göran Engfeldt (Suède) et Ositadinma Anaedu (Nigeria), reprit la négociation du texte des Vice-présidents distribué le 27 mai (*Les Cadres Institutionnels du Développement Durable*), tout au long des séances de la matinée et de la soirée.

L'EU soumit un nouveau paragraphe de rechange, invitant le Comité Exécutif des Nations Unies à élaborer un réseau de collaboration axée sur l'échange d'information et la coordination des actions de développement durable, et à tenir l'ECOSOC et la CDD au courant de ses activités. Le G-77/CHINE plaça entre crochets le libellé, arguant qu'il était de nature à placer un fardeau supplémentaire sur le système des Nations Unies.

Au sujet du renforcement des cadres institutionnels au niveau national, le JAPON, l'Australie, le Canada, la Suisse l'UE et la Tanzanie suggérèrent l'insertion d'une référence au niveau local (ou départemental). Le G-77/CHINE n'apporta pas son appui ni à la référence appelant à des approches "cohérentes", ni au nouveau paragraphe de l'UE fixant 2005, comme date limite pour "tous les pays," pour commencer la mise en œuvre des stratégies nationales de développement durable. Le G-77/CHINE fit également objection à l'idée d'une participation des acteurs sociaux "à toutes les étapes" de la mise en œuvre. Le Canada déclara qu'il n'était pas besoin de détailler le fonctionnement des conseils nationaux de développement durable. Le délégué des ETATS-UNIS plaça entre crochets les références: aux agences de coopération en matière de développement qui apportent un appui aux pays en développement; aux "engagements de la communauté internationale" d'améliorer les arrangements institutionnels nationaux; et à l'encouragement de la coordination de l'aide.

Le G-77/CHINE plaça entre crochets un nouveau paragraphe introduit par les ETATS-UNIS, consacré à la bonne gouvernance, et qui bénéficia d'un large soutien de la part de plusieurs pays, avec l'UE suggérant sa discussion au sein du groupe de contact de contact pertinent.

La Norvège proposa la mention de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation, et avec le Canada, suggéra le renforcement de la focalisation sur la prise en compte de la perspective féminine. Le G-77/CHINE proposa, comme il le fit dans d'autres cas dans le texte des Coprésidents, de remplacer la notion générale de la mise en œuvre du "développement durable" par une référence plus focalisée, au Plan d'Action 21 et aux résultats du SMDD, et plaça entre crochets le terme "partenariats," ce à quoi, l'UE et les ETATS-UNIS firent objection. Le Canada, appuyé par plusieurs délégations, suggéra l'encouragement des partenariats entre les collectivités locales.

Le G-77/CHINE plaça entre crochets le paragraphe portant sur les indicateurs du développement durable, nonobstant les objections de l'UE et des ETATS-UNIS. La Norvège proposa un rôle pour les Principaux Groupes Sociaux dans l'élaboration des politiques, la mise en œuvre et le suivi des programmes de développement durable, et la sauvegarde des intérêts des groupes vulnérables. Le G-77/CHINE plaça entre crochets le paragraphe consacré à l'accès et à la participation du public. Les ETATS-UNIS s'opposèrent à "l'élaboration de directives mondiales" sur cette question. L'UE introduisit un libellé appelant à rattacher les droits de l'Homme au développement durable, mais le délégué des ETATS-UNIS exprima des doutes quant à la pertinence de ce contexte particulier.

Au cours de la séance nocturne, le Coprésident Anaedu invita les participants à présenter leurs commentaires concernant la lecture finale du papier des Vice-présidents, pour permettre la

production d'un texte de compromis. Le G-77/CHINE fit objection à la référence appelant à la mise en application des "conclusions pertinentes des différents sommets et conférences des Nations Unies," outre le Plan d'Action 21 et les résultats du SMDD. Le G-77/CHINE insista également sur le placement entre crochets du terme "cohérence," partout dans le texte.

LES GROUPES DE CONTACT

L'AFRIQUE: Ce groupe de contact, modéré par Richard Ballhorn (Canada), se réunit le matin et l'après-midi, et paracheva sa seconde lecture du reste des chapitres du texte du modérateur, qui avait été distribué le 27 mai. Le groupe s'accorda sur la restructuration du chapitre, en vue d'y donner prééminence aux questions prioritaires pour l'Afrique, notamment, la conservation de la diversité biologique, le transfert des technologies, la santé, l'énergie et l'infrastructure des transports.

Furent approuvées aussi, de nouvelles propositions appelant, *entre autres*, au renforcement de la recherche et du contrôle de l'ébola, de la trypanosomiase et du paludisme et, à la conservation et à la protection de la diversité biologique, avec un certain nombre de délégués notant que le texte devait refléter les accords réalisés dans le *Papier Révisé du Président*, sur le chapitre consacré à la protection de l'environnement, sur ce même sujet. Deux nouvelles propositions furent placées entre crochets, certains les ayant considérées comme étant prescriptives: elles appellent à la promotion de programmes et de politiques permettant aux femmes de devenir actrices à part entière dans le secteur agricole, "y compris l'affirmation de son droit à hériter la terre"; et à un classement prioritaire des besoins des pauvres, à travers la mise en place de cadres réglementaires stables et transparents, "impliquant l'ensemble des acteurs sociaux concernés et assurant le suivi de la performance et de l'amélioration de l'imputabilité des institutions publiques et des compagnies privées."

Au sujet de l'accès aux marchés, trois textes de rechange furent proposés, pour appeler: à l'identification d'exemples d'opportunités offertes à l'Afrique, telles que celles accessibles à travers "l'African Growth and Opportunity Act", et à s'assurer de la compatibilité avec les conclusions de la Déclaration de l'OMC, de Doha, sans préjuger de leur contenu.

Il n'y eut pas de feedback concernant les deux nouveaux chapitres consacrés aux initiatives de développement durable pour l'Asie et le Pacifique, et pour l'Amérique Latine et les Caraïbes. Le modérateur Ballhorn signala qu'un nouveau chapitre était également attendu des pays d'Asie centrale.

La soumission concernant l'Asie et le Pacifique stipule que la communauté internationale accueillait favorablement la Plate-Forme Régional pour l'Asie et le Pacifique élaboré à Phnom Penh et les promesse d'appuyer ses objectifs à travers la fourniture d'un soutien financier et la promotion et la facilitation du renforcement des capacités et du transfert des technologie vers la région.

La soumission concernant l'Amérique Latine et les Caraïbes stipule que les dirigeants sont en train d'entreprendre une initiative axée sur l'adoption d'actions concrètes de développement durable, et d'envisager l'élaboration de mesures visant à renforcer la coopération et les partenariats Sud-Sud.

LA BONNE GOUVERNANCE: Dans la soirée, le groupe de contact procéda à une première discussion du texte élaboré par le modérateur Koen Davidse (Pays-Bas). De nouvelles propositions furent avancées; elle appelle: au renforcement de la focalisation sur la perspective féminine dans le texte; au renforcement de la dimension sociale et de la participation du public dans la formulation des politiques; et à la mise en exergue de l'éradication de la pauvreté.



Une version élargie du texte, focalisée sur tous les aspects de la gouvernance domestique, fut soumise. Une délégation souligna que, pour s'assurer de l'équilibre, il ne fallait pas aborder la question de gouvernance domestique sans mentionner tous les aspects de la gouvernance internationale, et qu'il ne fallait pas accorder son consentement à un texte élargi sur ce sujet. Le Président promit de réfléchir aux éléments apportés par ce débat et de retourner aux délégations, plus tard.

LE FINANCEMENT: Ce groupe de contact, modéré par John Ashe (Antigua et Barbuda), tint sa deuxième réunion, dans la matinée, pour terminer la présentation des premiers commentaires des délégations autour du *Papier Révisé du Président*, sur les chapitres consacrés à la question du financement. Le groupe reprit ses travaux dans la soirée, pour entamer la considération du projet de papier du modérateur reflétant les commentaires présentés dans la matinée.

L'ENERGIE: Ce groupe de contact, modéré par Gustavo Ainchil (Argentine), se réunit dans l'après-midi et dans la soirée, pour discuter du nouveau texte émis le 30 mai. Les crochets restèrent autour des paragraphes portant: sur la combinaison des énergies; sur la transition vers une utilisation plus efficace des combustibles fossiles liquides et gazeux; et sur les directives des institutions financières internationales concernant le développement durable dans les programmes de restructuration du secteur de l'énergie; Certains encouragèrent, et d'autres s'opposèrent, à l'idée d'aller au-delà de la formulation retenue par la CDD-9 pour spécifier les technologies "plus efficaces et plus propres" de combustibles fossiles. Les délégués approuvèrent le texte appelant à la fourniture d'une aide financière et technique aux pays en développement, avec l'inclusion de partenariats entre les secteurs public et privé ou l'implication du secteur privé.

LES OCEANS: Les délégations commencèrent la séance, modérée par Guy O'Brien (Australie), en indiquant les paragraphes traités mercredi, et en faisant circuler un texte de compromis. En attendant la fixation d'une date cible, les délégués s'accordèrent sur le libellé portant sur la question des espèces non autochtones invasives colportées dans les eaux de ballaste. L'accord fut suspendu sur les libellés portant: sur le transport des déchets radio-actifs; l'élimination progressive des subventions contribuant à la surcapacité, et sur les zones marines protégées. Les délégués s'accordèrent pour stipuler que l'établissement d'un processus d'évaluation et d'élaboration de rapports globaux doit s'effectuer sous les auspices des Nations Unies. La proposition traitant de l'endroit et de la manière de mentionner les écosystèmes et l'approche de précaution fut acceptée par la plupart des délégués, sauf un, qui déclara préférer le principe de précaution. La proposition appelant à la ratification ou à l'accession à l'Accord des Nations Unies sur les Stocks de Poissons, fut acceptée, après réduction du nombre des restrictions dans le paragraphe. Les délégués ne parvinrent à s'accorder ni sur le libellé appelant à l'allocation des droits d'accès aux stocks halieutiques des hautes mers, ni sur la question de coordination et de coopération, certains ayant souligné que c'est l'Assemblée Générale qui doit conduire les évaluations, d'autres ayant mis l'accent sur une coordination à plusieurs niveaux.

DANS LES COULOIRS

La pression pour la production "d'un résultat concret" à Johannesburg est en train de monter. Apparemment, un groupe restreint de participants concernés a convoqué une réunion d'un nombre sélectionné d'acteurs influents, pour explorer le point de savoir s'il y a quelque intérêt à dégager quelque chose de nouveau –

les résultats potentiels du Sommet étant désignés de Type "1.5" ou "1b". Parmi les options examinées, figurent: la mise en place d'un programme d'action sur la base des cinq thèmes identifiés par le Secrétaire Général des Nations Unies, Kofi Annan, ou l'élaboration de cibles et de mesures intérimaires permettant d'avancer vers la réalisation des objectifs de la Déclaration du Millénaire. On soupçonne que si suffisamment d'intérêt est mis en évidence, l'idée pourrait se matérialiser en juin, au cours de la réunion précédant le Sommet, prévue au Brésil.

Dans les sessions formelles, la journée du jeudi s'est avérée plutôt croustillante. Les tentatives visant à conclure les négociations autour du *Papier Révisé du Président*, ont donné lieu à une prolifération des groupes de contact. Des groupes de contact sur les questions de la biodiversité, de la désertification et des activités minières ont été ainsi ajoutés, mercredi soir, à la liste des groupes existants sur les questions de l'énergie, des océans, de l'Afrique et de la bonne gouvernance, et au nombre abondant de consultations "de couloir".

Dans l'intervalle, les challenges auxquels le G-77/Chine se trouvait confronté depuis la PrepCom II, ont fini par faire surface dans les séances de l'après-midi et de la soirée du jeudi. Selon certains observateurs, la frustration vécue au sein du G-77/Chine, avec le groupe africain, qui a ignoré les appels qui lui ont été lancés pour enlever de son texte, les initiatives qui s'appliquent à d'autres régions, a abouti à l'émergence des contributions, en cours de soumission, au profit de l'Amérique Latine et des Caraïbes et au profit de l'Asie et du Pacifique, avec d'autres, "déjà en route" au profit de l'Asie Centrale, de l'Europe et de l'Amérique du Nord. Le groupe de contact sur l'énergie s'est dissout jeudi soir, en partie, en raison de divergences d'opinions au sein du Groupe. Certaines ONG participantes n'ont pas manqué de mettre en garde que les intérêts du G-77/Chine sont en péril en raison de la pression exercée par un petit nombre de pays.

A SUIVRE AUJOURD'HUI

PLENIERE: Les délégués se réuniront en séance Plénière, à partir de 10h dans la Salle Nusa Indah, pour un vote sur l'accréditation de l'ONG 'Tibetan Center for Human Rights and Democracy'. Des rapports sur l'état d'avancement des Groupes de Travail I et II, et du groupe de contact sur la bonne gouvernance, seront présentés par leurs présidents respectifs. La Plénière se transformera en séance Plénière informelle.

PLENIERE INFORMELLE: Les délégués se réuniront dans la Salle Nusantara, à partir de 15h, pour procéder à l'examen de la mise à jour du *Papier Révisé du Président*.

GROUPE DE TRAVAIL III: Le GT-III se réunira dans la Salle de Genève, à l'issue de la Plénière du matin, jusqu'à 13h, puis de nouveau, de 15h à 18h et de 20h à 23h, pour poursuivre la considération du papier du Vice-président.

GROUPES DE CONTACT: Les groupes de contact sur les océans, l'Afrique et le financement se réuniront ce matin. Cherchez à vous procurer les nouveaux libellés consacrés aux thèmes des océans et de l'Afrique. Consultez le journal des Nations Unies pour les lieux et les horaires.